



Bulletin hebdomadaire SUD Educ05 semaine 48-2017

## **1- Agenda :**

**Lundi 27 janvier Veynes 20h30 Ciné-débat L'Assemblée de Mariana Otero**

**Mardi 28 janvier PSYEN Attention, dernière minute pour voter ! Votre bulletin doit parvenir au bureau de vote avant la fermeture du scrutin le 28 novembre 2017 à 17h00 Face aux menaces qui pèsent sur les PSYEN, il nous faudra des représentant-e-s pugnaces et disponibles. Il faudra aussi mener les luttes qui seront capables de faire reculer la hiérarchie !**

**Veynes 20h30 Ciné-débat La Bombe et nous par le Mouvement de la Paix.**

**Gap 18h30 Le Royal Projection/Débat "les migrants ne savent pas nager" avec la MapeMonde**

**Jeudi 30 janvier Veynes 19h Le Fourmiable « Diplo-docus » autour de l'article du Monde Diplomatique de janvier 2015 : "Privés de vie privée" par Jérôme Thorel.**

**Embrun 19h30 Salle des fêtes théâtre solidaires Asylum dans le cadre du festival des solidarités**

**Samedi 2 décembre Embrun 20h Salle de la poudrière Poésie Chanson, François Béranger par Eric Frasiak (poésie populaire en première partie)**

## **2-Quelle mouche a piqué Blanquer ?**

**Blanquer attaque la fédération SUD éducation à l'assemblée nationale**

Une campagne se développe contre un stage de formation syndicale organisé par le syndicat départemental SUD éducation 93. Le fonctionnement de la fédération des syndicats SUD éducation laisse entière l'autonomie de chaque syndicat, en particulier en matière de pratiques syndicales et de politique d'action, notamment sur le contenu des formations locales.

Le ministre de l'éducation nationale s'est exprimé devant l'Assemblée nationale ce mardi 21 novembre. Il y a notamment dénoncé que la fédération SUD éducation ne se soit pas désolidarisée de SUD éducation 93. La fédération SUD éducation tient à faire une mise au point sur un certain nombre de contresens opérés par le ministre à cette occasion.

**Contre le racisme d'État**

Nous avons pris connaissance de l'intention de M. Blanquer de porter plainte pour diffamation contre le syndicat SUD éducation 93 au motif que celui-ci utilise le terme de "racisme d'État". Si le ministre veut attaquer en justice toutes les organisations qui utilisent ce terme, la fédération SUD éducation en fait partie. En effet, son dernier congrès, en 2015, s'est donné parmi ses objectifs de combattre le racisme d'État, outil de division des travailleurs et des travailleuses. [1]

Cette expression fait débat, car pour certain-e-s elle renvoie à des systèmes racistes officiels tels que le régime de Vichy ou les États d'apartheid. La législation française ne correspond effectivement pas à ces critères, puisque dans la loi l'égalité de toutes et tous est formellement proclamée et les actes et propos racistes sont interdits.

Ce que notre congrès dénonçait c'est « un système inégalitaire et le "deux poids deux mesures" », un ensemble de politiques institutionnelles, qui font système, et qui permet d'affirmer que l'État dans lequel nous vivons est bien, dans les faits, raciste, au sens où il reproduit, poursuit et aggrave des situations de discriminations racistes, directes et indirectes.

Ainsi, le rapport au premier ministre de juin 2016 « Les discriminations dans l'accès à l'emploi public », établit l'existence de discriminations fondées sur les origines ou sur les lieux d'habitation dans l'accès aux emplois publics. [2]

LIBERTÉ  
SYNDICALE

La Cour de cassation a condamné l'État pour les contrôles au faciès. Les discriminations dans l'accès au logement sont établies. Etc.

**“Racisé-e” = “victime du racisme”** Le terme “racisé” est dénoncé par Jean-Michel Blanquer comme impliquant une vision raciste de la société, alors que c'est exactement l'inverse. Ce terme lui aussi fait débat, mais c'est un terme désormais en usage installé dans les sciences sociales. Il désigne le processus social qui attribue une race à certaines personnes, et qui les discrimine sur cette base.

Affirmer qu'il y a des personnes racisées, ce n'est en rien affirmer l'existence réelle de races, c'est uniquement reconnaître, pour la dénoncer, l'existence d'un racisme systémique (c'est à dire d'un racisme qui ne se résume pas à des actes individuels). “Racisé” signifie en résumé : “victime du racisme”. C'est en ce sens qu'il a été utilisé dans deux textes adoptés par notre dernier congrès fédéral.

### **La non-mixité est un outil**

Le stage de SUD éducation 93 n'est interdit à personne. Il propose deux temps “non-mixtes”, pour permettre aux personnes qui subissent le racisme de se regrouper.

Cet outil de la non-mixité choisie a été mis en œuvre et explicité par la génération fondatrice du Mouvement de Libération des Femmes. Dans des écoles nordiques, les espaces de jeux sont investis en non-mixité. En France, certain-e-s enseignant-e-s mettent en place des moments de non-mixité choisie (certains cours d'EPS, interventions d'éducation sexuelle...).

Ce qui vaut pour le sexisme vaut également pour le racisme. La non-mixité choisie a également été utilisée dans le mouvement pour les droits civiques aux Etats-Unis d'Amérique.

La non-mixité choisie et temporaire est une stratégie de résistance politique à des dominations structurelles telles que le racisme ou le sexisme. Elle libère la parole, la sécurise, permet une mise en confiance. Elle donne de la force pour affronter les situations de discriminations et les stéréotypes. [3]

### **Le ministère contre les discriminations ? Chiche !**

Nous nous réjouissons de voir que M. Blanquer saisit à bras le corps la lutte contre les discriminations. Nous espérons donc que les contrôles policiers au faciès pendant les sorties scolaires, les refus de scolarisation d'enfants migrants, les inégalités de progression de carrière entre femmes et hommes dans l'éducation nationale comme ailleurs cesseront au plus vite et que plus un-e seul-e de nos élèves ne dormira à l'hôtel ou dans la rue.

Nous sommes dans l'attente d'actions concrètes pour lutter contre les inégalités territoriales, pour garantir l'égalité du droit à l'éducation, avec une carte élargie de l'éducation prioritaire (incluant les lycées) et un label sur des critères nationaux et transparents, des moyens pérennes et des droits pour tou-te-s, des postes et des seuils d'effectifs contraignants, permettant la réduction des effectifs par classe.

Enfin, nous constatons que le ministère qui devait recevoir la fédération SUD éducation le mardi 21 novembre a annulé deux heures avant ce rendez-vous prévu de longue date préférant le même jour communiquer par médias interposés. Notre fédération comptait y porter des sujets sur lesquels les personnels attendent des réponses et notamment questionner la DGRH sur la réforme du bac et de l'orientation post-bac, l'annualisation des CUI et reclassement des stagiaires, le reclassement des agents dans les nouveaux échelons PPCR et la mise en œuvre ou non du protocole, la pénurie de médecins de prévention, les atteintes au secret médical, la reconnaissance des accidents du travail, les nouvelles modalités d'évaluation des personnels. Y répondre n'était manifestement pas la priorité du jour.

**De la maternelle à l'université, SUD éducation continuera à porter en toute autonomie ses revendications pour les personnels et le service public.**

**Contre le libéralisme, contre toutes les discriminations, contre toutes les inégalités. Pour une autre société, une autre école : publique, gratuite, laïque, égalitaire et émancipatrice.**

**Depuis la parution de ce communiqué de nombreux syndicats et organisations nous ont apporté leur soutien, nous les avons recensés dans [cet article](#) ou <http://www.sudeducation.org/Expressions-recues-suite-a-la.html>**

### **3-Derrière l'écran de fumée, la casse sociale toujours !**

**Le jour de carence** est de retour. A peine rassis, nos élu-es se sont empressés de rétablir l'injustice insupportable qu'était l'absence de jour de carence pour les fonctionnaires. Désormais public et privé sont maltraités à égalité !



**L'écriture inclusive** c'est pas pour tout de suite parce qu'en grand pragmatique notre talentueux ministre a tranché qu'il fallait continuer à ancrer dans le langage l'idéologie de la domination masculine. Rappelons que, si en grammaire, le masculin l'emporte sur le féminin c'est parce que «le masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle» (Beauzée, Grammaire générale... 1767).

**Formation agréée** « [Apprendre à devenir un résistant intellectuel](#) » sous le haut patronage de Blanquer avec comme intervenants deux représentants de l'enseignement catholique : M. Balmand, Secténaire général de l'Enseignement catholique et M. Petitclerc, coordinateur de l'association DON Bosco pour prêcher la *réconciliation entre spiritualité et laïcité pour que l'école rende ses élèves plus résistants à la manipulation*. Faut dire qu'il s'y connaît le Michou en manipulation et en résistance intellectuelle !

**Les petit-es chef.fes** continuent de martyriser les personnels. Tous les jours des collègues sont malmené-es par leur chef.fe.

#### **4-Réussite du stage SUD OQ**

Près de 40 personnes ont participé pendant 2 jours au stage SUD OQ organisé par SUD Educ05. Vu les conditions de remplacement, ce n'est pas rien. Tous les participants ont pu regretter le manque de temps pour aller encore plus en avant dans les domaines abordés durant ce stage : juridique, pédagogies alternatives, sans papiers, langues régionales, sexismes, genres... Merci aux intervenant-e-s et représentant-e-s de SOS Homophobie, du Planning familial 05, RESF05, notre camarade de la CE, Michel pour la péda Freinet, Chantal pour la péda Steiner, CHS-CT avec Sophie et Sylvie, Lionel pour les langues régionales, les militants de SUD Educ05 pour le bon déroulement du stage... Et c'est même pas sûr que l'on attende l'année prochaine pour repropose un stage de deux jours pour approfondir un thème. A suivre.

Rappels :

**stage CGT/FSU/Solidaires** « **luttons contre les idées d'extreme-droite** » les 25 et 26 janvier à la bourse du travail à Gap. Inscription avec le 24 décembre. Modèle de demande et plus d'infos dans le bulletin 47/2017.

**Riposte : autodéfense pour femme les 19 et 20 mars à Neffes**. Que cela plaise ou non au ministre Blanquer, stage uniquement ouvert aux femmes. 16 places seulement, qu'on se le dise.

#### **5-Lutte contre le sexisme, le harcèlement sexuel**

Une mobilisation sans précédent a eu lieu ces derniers jours sur les réseaux sociaux contre l'une des formes du sexisme : le harcèlement sexuel. L'ampleur des témoignages démontre ce que nous savons depuis longtemps : plus le sexisme est quotidien et toléré, plus les prédateurs se sentent tout permis ! Et ils restent trop nombreux à considérer que le corps des femmes est leur objet, qu'un « non » à leurs « avances » signifie en fait un « oui », qu'elles n'avaient qu'à pas s'habiller comme ça... pour en rester à des exemples qu'on entend encore trop souvent !

L'ampleur des témoignages montre aussi que c'est le plus souvent l'omerta et l'impunité qui priment et cela doit enfin cesser !

**[Voici des outils et articles utiles pour se mobiliser et répondre aux sollicitations sur ces questions](https://www.solidaires.org/Lutte-contre-le-sexisme-le-harcèlement-sexuel)** ou **<https://www.solidaires.org/Lutte-contre-le-sexisme-le-harcèlement-sexuel>**



**Violences sexistes**

**notre corps  
n'est pas  
un objet**

Union  
syndicale  
**Solidaires**

## 6-Répression du mouvement social

Nous ne pourrons être présent mais nous faisons circuler ce communiqué commun :

Loïc Canitrot est poursuivi suite à l'occupation du MEDEF du 7 juin 2016. Il est faussement accusé de «violences en réunion» par un cadre du syndicat patronal.

### CONTEXTE

Avril 2016 : syndicats de salariés et d'employeurs du spectacle sont parvenus à un accord sur l'assurance chômage pour les intermittents, artistes et techniciens. Seuls la confédération CFTD et le MEDEF refusent de ratifier son entrée en vigueur.

Juin 2016 : une centaine d'intermittents et d'opposants à la Loi Travail-n°1 s'invitent au siège du MEDEF.

Propositions en main, ils réclament un régime d'indemnisation mieux adapté à leurs métiers et des allocations décentes pour tous les chômeurs. Loïc Canitrot, membre de la Compagnie Jolie Môme, militant syndical, co-fondateur de Nuit Debout est parmi eux.

Loïc est mobilisé depuis des années pour les droits des sans papiers, des élèves de Seine Saint Denis, et ceux des intermittents du spectacle. Figure emblématique des luttes, il est connu pour son sang froid, sa détermination et sa sérénité en toute occasion.



### ACCUSATION

Entrés sans difficulté par la porte principale, les manifestants sont aussi déterminés que calmes.

Le directeur de la sécurité du MEDEF, quant à lui, «pète les plombs», il injurie les manifestants, puis frappe Loïc d'un coup de pied aux testicules, s'enferme dans son bureau, appelle la police et porte plainte au motif mensonger d'un coup de poing de Loïc contre lui...

Arrêté, Loïc passe de victime à suspect, puis présumé coupable, au cours de ses 48 heures de garde à vue.

### SOUTIEN

À l'appel de la Compagnie Jolie Môme, de la fédération CGT Spectacle, de la Coordination des Intermittents et Précaires d'IDF, de la CNT spectacle, de Solidaires Saint-Denis et de l'UD-CGT-93, ce procès mobilise de nombreuses organisations syndicales et politiques, des personnalités du mouvement associatif et du spectacle et les milliers d'individus qui ont signé l'appel «Le Medef nous les brise». Nombre d'entre eux seront présents devant le tribunal ce 30 novembre dès 8h.

Frédéric Lordon, Denis Gravouil et Arlette Laguillier viendront témoigner à l'audience.

### EN VÉRITÉ

Personne n'a porté de "coup de poing" à ce monsieur malgré ses insultes et sa violence.

Le Medef ment, le Medef frappe, le Medef se croit tout permis, y compris de tenter d'instrumentaliser la police et la justice pour réprimer et intimider ses opposants politiques.

Mais surtout, le Medef est le premier coupable des violences sociales qui s'exercent quotidiennement dans ce pays contre les chômeurs et les travailleurs !

### CRIMINALISATION DU MOUVEMENT SOCIAL

Des procès très politiques visent des militants suite au mouvement du printemps 2016, suite au soutien apporté aux réfugiés ou à la tension croissante dans les quartiers populaires. Toutes ces intimidations et répressions ne sont que des attaques contre les libertés d'opinions et d'expressions.

Nous manifestons et manifesterons une solidarité sans faille envers tous ces camarades.



Pour la relaxe de Loïc, contre les répressions politiques, pour la séparation du Medef et de l'État !

RDV jeudi 30 novembre à 8h devant le Palais de justice de Paris, M° Cité

Contact et renseignements :

Compagnie Jolie Môme 01 49 98 39 20 - [www.cie-joliemome.org](http://www.cie-joliemome.org)

